

Communiqué du Conseil de la concurrence relatif au projet de concentration économique concernant la prise du contrôle exclusif par le Fonds d'Investissement Public (PIF) de la société « MBC Group Company » à travers l'acquisition de 54% de son capital social et des droits de vote associés

Conformément à l'article 13 de la loi n°104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application, tels qu'ils sont modifiés et complétés, le Conseil de la Concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n°2-14-652 pris pour l'application de la loi n°104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence tels qu'ils sont modifiés et complétés.

Noms des entreprises et groupes concernées :

- **L'acquéreur :** Fonds d'Investissement Public (PIF) ;
- **La cible :** « MBC Group Company ».

Nature de l'opération

- Prise de contrôle exclusif.

Secteurs économiques concernés

- Secteur des médias et de l'audiovisuel.

Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations

- 07 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 25 juillet 2025.

RÉSUMÉ NON CONFIDENTIEL DE L'OPÉRATION FOURNI PAR LES PARTIES

Le Conseil de la Concurrence a reçu la notification d'une opération de concentration économique concernant la prise du contrôle exclusif par le Fonds d'Investissement Public (PIF) de la société « MBC Group Company » à travers l'acquisition de 54% de son capital social et des droits de vote associés.

Le Fonds d'Investissement Public (PIF) est le fonds souverain du Royaume d'Arabie Saoudite, régi par la loi sur le Fonds d'investissement public, publiée en vertu du décret royal n° M/92 du 17 avril 2019, doté d'une autonomie financière et d'une indépendance dans la gestion de ses investissements et de ses activités opérationnelles quotidiennes. PIF détient des investissements directs et indirects dans un certain nombre de secteurs en Arabie Saoudite et dans le monde.

« MBC Group Company » est une société anonyme cotée en bourse au Royaume d'Arabie Saoudite, de droit saoudien, immatriculée au Registre de Commerce sous le numéro 1010876295 et dont le siège social est sis au 3237, Abu al-Qasim al-Majriti, Quartier Diplomatique, 6501, Riyad, Royaume d'Arabie Saoudite. La société « MBC group Company » est un groupe de médias principalement actif dans la région MENA, aux États-Unis et en Europe, et exploite un ensemble de chaînes de télévision, de stations de radio et de plateformes numériques.

Fait à Rabat, le 18 juillet 2025.